

tôt l'apparition des visiteurs, fit retentir l'air de charmants accords qui seuls mirent fin aux acclamations répétées de leurs hôtes.

Durant un jour et deux nuits que dura cette promenade de nos jeunes excursionnistes, ils furent constamment l'objet de l'attention la plus flatteuse et des prévenances des membres du Séminaire dont les directeurs rivalisaient de zèle, sous ce rapport, avec leurs élèves.

Le lendemain au matin, de très bonne heure, les voyageurs, sur l'invitation expresse de leurs jeunes amis de Québec, consentirent à faire retraverser, une promenade à la retraite champêtre des élèves du séminaire, à "Maitzerets." Tandis que les promeneurs étaient là, se livrant tous à l'allégresse, un incident, que nous allons raconter, vint faire diversion aux scènes récréatives dont leur présence en ce lieu les mettait à même de jouir.

Les joyeux visiteurs furent conduits sur une île assise au milieu d'un lac artificiel, et mesurant cent cinquante pieds de circonférence. Arrivés sur ce nouveau théâtre, le digne des jeunes hôtes de Québec leur annonça que l'île que l'on foulait en ce moment, serait appelée l'île St. Hyacinthe, en commémoration de la visite qui motivait ces réjouissances. L'ameur de cette allocation ajouta que l'on érigerait au centre de l'île un monument sur lequel seraient inscrits la date ainsi que les particularités remarquables de "la visite du collège de St. Hyacinthe au Séminaire de Québec," ainsi que les noms réunis de Monsieur de Laval et de M. Girouard, tous deux fondateurs, le premier du Séminaire de Québec, et le second du Collège de St. Hyacinthe.

Les communautés des deux collèges s'embarquèrent ensuite sur le vapeur Lord Spynham, que l'on avait engagé d'avance pour un voyage aux Chutes de Montmorency. Les points les plus pittoresques de cet endroit célèbre furent visités, et l'étonnante exubérance elle-même excita l'admiration de ses nombreux spectateurs.

De retour à la ville, tout le monde prit part à un dîner splendide auquel avait pourvu le Séminaire où se célébra, par ainsi dire, la fête de l'hospitalité.

L'après-midi du même jour fut employée à parcourir les lieux intéressants que la ville offrait à la curiosité des nouveaux venus. On se rendit aux plaines d'Abraham, théâtre en 1759 d'un événement dont le souvenir est impréressable, et à la Citadelle, d'où le regard étendu plonge d'une hauteur immense sur les eaux bleues du grand fleuve, et domine l'un des plus beaux paysages du monde. Cette excursion terminée, l'on arriva au soir dont Porchebra les élèves instrumentistes du Séminaire, joint à des concerts du plus bel effet, vinrent encore abréger les moments.

Le lendemain, il fallut songer au retour. Le temps était pluvieux et imprégné aux voyageurs : inconvenant léger du moins avec la bonne humeur qu'ils avaient constamment gardée.

Le vapeur se remit en mouvement, et bientôt la ville de Champlain disparut aux yeux des excursionnistes, derrière les promontoires de Sillery et du Cap-Rouge. Rien, jusqu'à Richelieu, ne vint interrompre la course hâtive et uniformément égale du bateau à vapeur. Mais, parvenus à cette passe du fleuve que l'action combinée des vents d'ouest et d'est avec le reflux des courants, a fait appeler Rapides du Richelieu, la brise forte de nord-est qui jusques-là les avait poussés de l'arrière, tourna subitement au sud-ouest. Le choc de cette botrasse fut inattendu (fut tel, qu'avec un bateau moins solide ou moins habilement conduit que le Sainte-Hélène, nos voyageurs auraient pu craindre un danger imminent pour eux-mêmes. Néanmoins, un incident pénible les attendait à quelque distance. A mi-chemin à peu près de Batiscan à Champlain, ils aperçurent une goélette de bas tonnage, renversée et la carène au vent. Ce naufrage était évidemment l'œuvre de la tempête du matin, si malheureusement seconde en désastres multipliés sur le St. Laurent et sur les lacs. Cependant, trois hommes se tenaient cramponnés à la coque du bâtiment et poussaient des cris de détresse. Le Sainte-Hélène se porta de suite au secours de ces malheureux, mais il dut jeter l'ancre durant quatre heures qu'il fallut employer à leur sauvetage. Enfin, les naufragés furent recueillis à bord du vapeur dans un état d'épuisement complet.

Aussitôt cet acte d'humanité accompli, le Sainte-Hélène se remit en course malgré la violence de la tempête, et atteignit enfin Trois-Rivières. Il y fut résolu de faire halte en attendant qu'un peu de calme rendit moins périlleux le passage sur le lac St. Pierre. A une heure et demie du matin le vent s'apaisa : on regagna le large et, dès cinq heures, on était à la hauteur de Sorel. A quelque distance de là, deux bateaux en détresse furent rencontrés sans un homme à bord. On en conclut que les équipages avaient déserté le bord ou bien qu'ils étaient périés. Le premier point où le vapeur accosta ensuite fut le quai de Boucherville. M. le curé du lieu, qui avait fait partie de l'expédition, y débarqua et reçut en ce moment les félicitations de nombre de ses paroissiens rassemblés au rivage pour lui faire accueil.

Enfin l'on atteignit le débarcadère de Longueuil. Bien des incidents imprévus, bien des scènes ignorées jusque-là de la part de ces voyageurs novices, — particulièrement aux voyageurs sur l'eau pendant une tempête, — s'étaient déroulés à leurs yeux depuis la survie qu'ils avaient eue dans ce même endroit aux joyeux anticipations du départ. Avant qu'ils ne débarquassent, les matras et les fioles étaient formidément ramassés, convenablement à la compagnie du Chemin de fer du St. Laurent et de l'Atlantique, et spécialement, à ceux des employés de la compa-

gnie qui avaient pourvu aux arrangements de détail nécessaires pour cette expédition. Des hurras répétés eurent lieu en l'honneur du Sainte-Hélène qui s'était si bravement conduit durant la tempête ; et le capitaine Lespérance auquel, ainsi qu'à sa dame, ceux des jeunes cooliers que le roulis du vapeur avait indisposés, étaient redevables des soins qu'ils avaient réclamés leur position, eurent part à cette manifestation de gratitude. Le Capt. Savarin, pour avoir été fort complaisant à l'égard des élèves, ne fut point oublié, non plus que l'agent de la compagnie du chemin de fer, ni enfin M. Jackson, l'agent principal, qui s'était exécuté avec le plus grand zèle pour la satisfaction et le confort des promeneurs durant tout le voyage.

Un train spécial attendait à la gare de Longueuil : Les élèves s'y acheminèrent, et, rejoignant la direction de St. Hyacinthe, ils y arrivèrent à 11 heures et demie du matin, le jeudi, jour de la Fête-Dieu. Dès qu'ils eurent quitté les chars, les étudiants reformèrent leurs rangs dans la gare du chemin de fer, et le Rév. M. Desautels, l'un des professeurs, rappela de nouveau à tous les obligations que leur imposait l'attention et l'activité dont avaient fait preuve les directeurs et les employés du chemin de fer pour leur faciliter le voyage et le leur rendre plus agréable. Les élèves acquiescèrent hautement à ces remarques et M. Jackson, qui avait en le plus de droit à ces effusions cordiales, les en remercia civilement pour lui-même ainsi qu'au nom de la compagnie. De là les cooliers se dirigèrent en corps, bannières déployées et musique en tête, vers le collège, assez à temps pour prendre part à la célébration de la Fête-Dieu.

CORRESPONDANCES.

M. le Rédacteur.

A une assemblée des membres de la tempérance de la paroisse Ste. Philomène, comté de Huntingdon, tenue aujourd'hui, le vingt-troisième jour du mois de juin mil huit cent cinquante deux, dans la sacristie, Sr. Jacques Amiot, Capitaine de Milice, ayant été nommé président. Sr. Pierre Rose, Marguillier en charge, vice-président, et Sr. Paul Grandbois, juge commissaire, secrétaire.

Il fut résolu à l'unanimité sur proposition, de Jacques Amiot, écuyer, secondé par Narcisse Reid commissaire d'école.

1. Que cette paroisse est heureuse d'avoir embrassée la société de tempérance, qu'elle en a ressenti les bienfaits ; que, pendant les quatre années où il n'y a pas eu d'auberge dans la paroisse, personne n'en a souffert à sa connaissance.

2. Sur proposition de Sr. Pierre Rose, marguillier en charge, secondé par Jean Bte. Dorais, ancien marguillier. — Que cette assemblée approuve la conduite du conseil municipal du comté, d'avoir refusé l'autorisation de licence d'auberge, ainsi que Jean Bte. Lelebre, conseiller municipal, d'avoir voté avec la majorité du conseil municipal, et désapprouvé John McDonald, éc., d'avoir voté en faveur des licences d'auberges, et s'engage à n'élire à la prochaine élection, pour conseiller municipal, qu'un homme fidèle à la tempérance.

Sur proposition de Sr. J.-Bte. Lelebre, conseiller municipal, secondé par Pierre Bourcier ancien marguillier : —

3. Que cette assemblée proteste contre la conduite illégale de l'inspecteur des licences d'auberges de Montréal, pour avoir accordé contre la décision du conseil municipal, une licence d'auberge pour cette paroisse. Cette assemblée entretient l'espoir que l'honorable Morin, secrétaire provincial, réparera l'erreur qu'il a commise en signant cette licence d'auberge obtenue en violation direct des lois.

Par ordre, PAUL GRANDBOIS, Secrétaire.

M. le Rédacteur.

N'est-il pas trop ridicule de voir toute la peine que se donnent certaines gens pour critiquer, blâmer et désapprouver la noble conduite des conseillers municipaux qui ont refusé d'approuver les certificats pour auberge ? A M. Henri Driscoll, la chose est permise, car sa profession est d'écrire et de parler pour ceux qui l'emploient ; il a une clientèle à ménager. A lui on permettra, s'il le veut, jusqu'à l'an 60 de nous lancer des arguments qui provient, clair comme le jour, qu'il ne comprend pas la loi qu'il se tue à nous expliquer.

Quant à votre savant confrère du Transcript, se mêler de la question et faire des reproches à des hommes qui ont fait un acte si louable, c'est un peu fort ! car, du moins, lui, il n'a pas une clientèle à considérer, mais il a tout le public à instruire et à ménager. Hé bien, qu'il sache, s'il ne le sait pas encore, que le public a mis son veto sur les certificats des aubergistes, par le ministère de ses conseillers, et que ce même public ne voit que du plus mauvais oeil M. l'Éditeur du Transcript, et quelques autres, désapprouver la conduite de ceux qui n'ont agi en cela que d'après les vœux de leurs constituants.

Je ne suivrai pas votre charmant confrère dans tout le labyrinthe de ses arguments du 1er juin, parce que, comme ceux du suivant conseil, ils viennent tous se briser contre la lettre de la loi. Je m'arrêterai seulement à l'un de ses avancés. Dans sa note (éditoriale) je pense, puisqu'il n'y a pas de nom du 1er Juin — Tavernier Licence, il dit : "Drinking strong liquors is assuredly a vice." Boire des liqueurs fortes c'est assurément un vice. Si c'est un vice de boire des liqueurs fortes, c'est aussi un vice d'en verser à celui qui en boit ; et si c'est un vice de les verser, c'en est certainement un de permettre que l'on en verse.

Or, puisque, d'après l'avancé de votre confrère, celui qui boit des liqueurs fortes est coupable, donc l'aubergiste qui lui en verse est coupable, donc le conseiller qui permet à l'aubergiste d'en verser est coupable, donc votre savant confrère en voulant porter les conseillers à approuver les certificats des aubergistes, est coupable aussi !!!

Je finis, M. le Rédacteur, en vous priant de demander à votre confrère en quel code de loi il a trouvé qu'il soit permis à un législateur d'autoriser et d'encourager le vice ?

En attendant sa réponse, J'ai l'honneur d'être, Votre obéissant serviteur, BAPTISTE. Ste. Geneviève, 8 Juin 1852.

Les Anglais dans l'Inde.

Les journaux anglais donnent les détails suivants, d'après leurs correspondances de l'Inde :

"Bombay, 3 mai 1852. — C'est le dimanche de l'Épique que les Birmans, à Rangoon, ont commencé à attaquer notre flotte. Il nous a fallu résister à leur feu, qui paraît avoir en quelque effort sur notre flotte. Tandis matin, nos troupes débarquées se sont avancées sans obstacles jusqu'à ce qu'elles se soient arrêtées un peu, à la Blanche-Pagode ou la Maison-Blanche. Dans cette courte halte, nos soldats ont beaucoup souffert. L'estacade était bien fortifiée : Le major Fraser y a, dit-on, pénétré le premier. La Grande-Pagode était au-delà et ne paraît pas avoir été prise avant mardi. 130 canons environ sont tombés en notre pouvoir. Les Birmans ont combattu avec un acharnement inattendu. Notre perte en tués et en blessés a été de 150 hommes à peu près. Ont été tués les lieutenants Donaldson et Dorin ; le lieutenant Trevor a été grièvement blessé, le capitaine Bindell, blessé. Le révérend M. Baker, après avoir prodigué ses soins aux blessés et pourvu à la sépulture des morts, n'a pas tardé à succomber au choléra. Les troupes ne marcheront point sur Prome. Elles ont pris leurs quartiers dans la Pagode et dans la maison des frères ; elles sont dans une bonne position militaire. On suppose qu'il y avait à peu près 25,000 Birmans. Leur artillerie était bien dirigée ; à Martaban, leurs fusils étaient fort lourds. Les majors Griffiths et Oakes, de l'armée de Madras, et le capitaine King, du 80e d'infanterie, sont morts d'un coup de soleil et du choléra. Cette dernière maladie faisait de grands ravages à terre et sur les vaisseaux. Le Cerise, et les Soeurs assistaient aussi à la même affaire. Nous en avons supporté le choc, comme vous le dira le vieux... quand il vous verra. La boncherie à cet immense dans l'intérieur de toutes les estacades. Dans quelques-unes d'elles, nous avons trouvé les pauvres diables liés à leurs canons, mais ayant la tête emportée, soit par les boulets ou les sabres des mandarins dans une autre affaire. La nuit, les hurlements des chiens étaient horribles. Ici, chaque maison en a une famille, et ces chiens, comme les chats, sont plus attachés au logis qu'à l'homme qui les nourrit. Leurs glapissements retentissaient la nuit à des milles et des milles de distance et doivent avoir causé une sensation fort désagréable au reste des soldats birmans. Dimanche soir, à 5 heures, le 11 avril, toutes les estacades nautiques étaient brûlées et détruites ; celles de l'intérieur du pays et la Grande-Pagode d'or avaient été livrés aux soldats. Le 14, la place a été prise d'assaut, courant ça et là avec leurs parasols dorés, stimulant leurs hommes au combat."

Le Daily-News ajoute : "Nos dépêches nous ont apporté, avant l'arrivée de la maille des Indes, des détails complets sur le grand et premier acte de notre nouveau drame tragique de la guerre dans le Birman. Les troupes anglaises et celles de leur nouvel ennemi se sont mesurées, et ces dernières, naturellement, ont été dispersées sous une grêle de projectiles mortels ; leurs batteries ont été anéanties, leurs hommes massacrés et leurs canons pris. Rangoon est en notre pouvoir ainsi que Martaban, et les Birmans en fuite ont porté à leur roi la nouvelle de notre brillant fait d'armes, si toutefois les vils flatteurs d'un despote de l'Asie ont le courage de révéler à leur maître cette triste vérité. Le 11 avril, à neuf heures et demie du matin, les vaisseaux anglais jetèrent l'ancre près des estacades ; les Birmans ouvrirent alors un feu auquel il fut résisté si vigoureusement, qu'en dix minutes une bombe anglaise fit sauter le magasin à poudre près de la principale estacade dans laquelle elle était tombée. Le feu de l'ennemi fut bientôt mis à néant, et à dix heures un quart, c'est-à-dire en trois quarts d'heure, l'estacade jaugea qu'il était inutile de consommer d'avantage ses munitions, et cessa également le feu. Les soldats furent ensuite débarqués pour brûler l'estacade, ce qu'ils firent, et les steamers se tinrent en tête de la rivière. D'autres estacades eurent le sort de la première. A quelques tentatives impuissantes du côté des Birmans pour arrêter le progrès de l'estacade anglaise, les vaisseaux répondirent chaque fois par un feu qui fit taire bientôt les canons du rivage. La principale fortification de Rangoon eut l'honneur d'un bombardement complet, opération qui semble d'abord avoir été exécutée sur une place abandonnée de ses habitants épouvantés, mais ensuite avoir eu un foudroyant effet. "Pendant quarante-huit heures, dit un des officiers qui se trouvait au milieu de ce déluge de boulets et de canons, les Birmans n'ont vu que des météores et des étoiles lombardes." Assurément, ils doivent nous avoir pris pour des démons ; car, boulets, bombes, mitraille et fusées volaient de toutes parts et tombaient autour d'eux. La place est mainte-

nant infestée de cadavres et de mourants. Tout cela fait voir que les Asiatiques sont incapables de résister aux soldats, aux marins et aux ressources de la belle guerre Anglaise. Mais ce qui suit nous révèle un ennemi plus mortel que les Birmans, un ennemi devant lequel on craint que nos meilleures troupes ne soient trop souvent forcées de succomber. Cet ennemi, c'est le choléra qui a éclaté dans les rangs de notre armée sur le rivage et a fait aussi son apparition à bord des vaisseaux de l'estacade. Des officiers et des soldats ont déjà été victimes. C'est, dit un des acteurs de ce drame guerrier, un pays magnifique ; on ne saurait voir que des forêts verdoyantes, arbres toujours verts, etc. Oui, mais cette verdure si belle nous dit qu'il y a là une terre malséante, et qu'un soleil durant sur les têtes ses rayons brûlants fait le reste ! Si la guerre doit se prolonger, des centaines, des milliers de braves trouveront la fièvre et un trépas soudain dans ce pays superbe, couronné d'une si riche verdure, d'un aspect si séduisant, mais qui est, en réalité, si mortel à tous les étrangers. Rangoon est donc à nous ; mais là nous devons faire halte ou remettre à la voile pour Bombay. Car au-delà d'un certain point la rivière est inavigable aux grands bâtiments à vapeur, et jusqu'à présent nous n'avons point de flottille. Nous pouvons nous enparer des bateaux du pays, mais nous n'avancerons que lentement en remontant les courants dans la saison du mousson. Supposons maintenant que notre général a marché sur la capitale et qu'il a dégagé ses troupes des pays bas et d'alluvion, qu'il a enfin atteint les plaines plus élevées, nous n'admettrons pas encore que l'occupation de la capitale terminerait nécessairement la guerre. Dans le Birman, comme dans le Panjab, nous nous trouvons en face d'un peuple difficile à dompter. Nous avons mis les Sikhs dans une position critique ; les Afghans nous ont battus."

Mariés.

Dans cette ville, le 21 du courant, par le Rév. Père Ouellette, Maurice Cuvillier, écuyer, à Marie-Virginie-Juchean Duchesnay, la plus jeune des filles de feu Antoine-Narcisse Duchesnay, écuyer, ci-devant seigneur de Beauport, Québec.

A Beauport, le 21 du courant, par le révérend messire L. T. Bernard, curé de Beauport, F. De Valois Dugal, éc., notaire fils de Chs. Dugal, éc., notaire, de St. Roch de Québec, à Dlle Tarsile Marcoux, fille de feu Maurice Marcoux, de Beauport.

A la Pointe-Lévy, lundi dernier, par Sr. Grandeur monseigneur Gullin, évêque de Kingston, François Bourge, écuyer, Notaire, à Demoiselle Marie-Joséphite-Louise Lassieraye, fille aînée de Jos. Lassieraye, écuyer, tous deux du même lieu.

Décédé.

A St. Roch des Aulnets, le 22 de ce mois, à onze heures après-midi, Franc-Marie Soudard, éc., capitaine de milice, après une maladie de plusieurs mois. M. Soudard n'avait pas de bornes à exercer l'hospitalité. Les pauvres perdent en lui un de leurs bons protecteurs. Il laisse pour déplorer sa perte une épouse, une nombreuse famille et un grand nombre d'amis.

L'EAU DE PLANTAGENET.

La meilleure preuve de la valeur effective d'un article est l'estime que l'on en fait dans le lieu même où il se produit. L'on trouve plus facilement des étrangers qu'on ne le pourrait des résidents qui sont à même de voir et de rendre un témoignage fidèle. Ainsi l'on doit être persuadé que tout article qui, dans l'endroit même où il naît pour la consommation, est en grande demande, possédée par la même un titre sûr à la confiance ; et cela seul doit faire présumer de l'excellence de ses qualités intrinsèques. Si l'on applique à l'EAU DE PLANTAGENET cette règle d'expérience, l'on en vient naturellement à la conclusion que ce breuvage, étant généralement recherché, et produisant les effets salutaires que prouve surabondamment une foule de certificats qu'il a obtenus de citoyens recommandables de toutes les classes, est non-seulement utile, mais nécessaire, tant aux personnes bien portantes que leur position ou la nature des lieux qu'elles habitent prive de tout accès à une eau limpide et dégagée d'impuretés trop communes surtout dans le voisinage des villes, qu'à celles dont l'état de santé réclame une eau saline propre à soulager les constitutions débiles ou malades. Les milliers de consommateurs qui de plusieurs milles à la ronde viennent se procurer l'EAU de Plantagenet, corroborent chaque jour la vérité de cette observation. Le dépôt est toujours au même lieu, sur la Place d'Armes, Montréal.

OUVERTURE DE LA MAISON DE PLANTAGENET.

LES boîtes, scrofuleux, paralytiques et les malades de dyspepsie, tous les convalescents, ceux qui cherchent le plaisir et la santé, feront bien de courir à ce magnifique HOTEL, qui vient de s'OUVRIR à PLANTAGENET, près de la fameuse source, dont la vertu est connue de tout le continent. L'Hôtel est à quelques arpents de la Source, dans une position belle et salubre. La bâtisse est près de la résidence de Peter McMASTER, Ec., près des moulins à farine et à scie. Le paysage est pittoresque, le pays bien boisé, plein de gibier, perdrix, bécasses, et on y voit aussi de beaux rapides coulant dans une direction opposée. Une belle rivière pour la pêche, sur laquelle se trouve un pont rustique, des radeaux descendant toujours le courant, composent une scène amusante et attractive. On y a aussi un bureau de poste, une chapelle catholique, avec un prêtre catholique résidant pour les familles et les visiteurs. — (Communiqué.)

A VENDRE, A LA LIBRAIRIE CANADIENNE, RUE ST-VINCENT, N. 3, LE CONSEILLER UNIVERSEL, ALMANACH DE LA SANTÉ DESTINÉ AUX FAMILLES, POUR L'AN 1852.

CONTENANT, outre le Calendrier ordinaire : Prophétie pour tous les mois de l'année, Conseils pour les quatre saisons, Hygiène des nouveaux nés, Médecine maternelle, Hygiène en paraboles, Médecine des commodes, Morsures des chiens enragés, Piqûres d'abeilles, etc. Os ou arêtes dans le gosier. Soins à donner dans les empoisonnements. Saignements de nez, Piqûre de la vipère, Echarde, Piqûre d'épingles, etc. Corps étrangers dans l'oreille, Maux de dents, Engorgement, Choléra, Brûlures, Mal de mer, Maladies qu'il ne faut pas guérir, Leçon faite aux ouvriers par le Dr. Massé, Remèdes et Recettes diverses, Spécifique contre le spleen et Pennal, Hygiène du cheval, Médecine vétérinaire, Bêtes à cornes. Histoire et récits pour les vieillés en familles. PRIX : 9d. E. R. FABRE et Cie. 4 juin 1852.

BAZAR! BAZAR!

UN 91, 5 Juillet prochain, et les jours suivants, il y aura, dans la Maison N. 49, Rue Notre-Dame, près de l'ancien HOTEL DONEGANA, un Bazar dont le produit est destiné au soutien des Femmes âgées et infirmes et des Orphelins de l'Asile de la Providence de Montréal. Les Dames directrices de ce Bazar seront : Mesdemoiselles Wilson (P. épouse du Maire actuel), Vallières, Vanléson, Chisholm, C. Cherrier, D. Lacroix, DeRocheblave, Lévesque, Furniss, Ostell, McDonald, A. Prévoost et A. Dolvecchio.

Bien que l'Asile de la Providence compte déjà quelques années d'existence, cependant tout le monde n'est pas encore exactement informé du bien immense qu'il opère en cette ville. Les Sœurs de Charité qui le dirigent ont habituellement sous leurs soins une soixantaine de femmes vieilles et infirmes et autant de petites filles orphelines. Parmi les vieilles se rencontrent des infirmes de toute espèce. Les unes sont sourdes, les autres muettes ; celles-ci Paralytiques, et là des Aveugles. Quelques-unes sont continuellement alitées. Il y en a d'imbécilles et d'autres complètement aliénées. Pour soutenir toutes ces personnes infortunées, les Sœurs d'autres ressources que leur industrie et quelques secours qu'elles reçoivent de personnes charitables. Mais tout cela est bien loin d'être suffisant pour subvenir aux besoins de tant de misères. C'est pourquoi les charitables Dames ci-haut mentionnées ont voulu de faire cette année un Bazar qui consistât qu'à l'ordinaire, afin d'aider les Sœurs de Charité à pourvoir davantage aux nécessités de leurs infirmes et de leurs Orphelins. En conséquence elles s'attendent que leur zèle sera récompensé et que le public, qui s'est toujours montré si empressé de venir au secours de l'humanité souffrante, lorsqu'on a fait appel à sa générosité, ne manquera pas de donner le plus grand encouragement à leur Bazar en cette circonstance. Montréal, 25 juin 1852.

AUX COMMISSAIRES D'ÉCOLES.

UNE jeune DEMOISELLE, bien recommandée, accepterait la direction d'une École dans une Paroisse de ce District. S'adresser au Rédacteur des Mélanges Religieux. 21 juin 1852.

AUX MESSIEURS DU CLERGÉ.

LES SOUSSIGNÉS ont l'honneur d'informer les Messieurs de Cl. de ce qu'ils ont reçu ces jours derniers, par le Star, venant directement de Bordeaux, leur Assortiment de VIN BLANC DE BORDEAUX pour la célébration de LA MESSE, et qu'ils le vendent à des PRIX MODÉRÉS. E. et V. HUDON. Montréal, 15 juin 1852.

GRAVÉS RELIGIEUX

CHOIX DE CANTIQUES.

UN rapport avec l'esprit de l'Eglise dans la célébration des Dimanches et des Fêtes, le temps d'une Lettrale, la fréquentation des Sacraments et le MOIS DE MARIE, Etc., Etc. Ouvrage dans lequel on a fait entrer un grand nombre de morceaux inédits et d'Airs Nouveaux, formant un beau Volume in-18 de 392 Pages dont 156 Pages sont en MUSIQUE NOTÉE. Ce Livre est richement relié et peut être donné en Prix aux Examenés, le Prix n'en est que de QUINZE Chelins la Douzaine. J. B. ROLLAND. 24, Rue St. Vincent, Montréal, 15 juin.

SITUATION DEMANDEE.

UN Instituteur, marié, et possédant les meilleures qualifications, outre un diplôme, accepterait la direction d'une École dans quelque paroisse de ce district. S'adresser au rédacteur des Mélanges Religieux. 25 mai 1852.

LIVRES NOUVEAUX.

POUR DISTRIBUTION DE PRIX.

LES Soussignés ont maintenant à vendre un assortiment considérable et varié de LIVRES NOUVEAUX, PROPRES à être donnés en PRIX ou à former le Fonds de BIBLIOTHÈQUES DE PAROISSE. Tous ces livres sont solidement reliés ou élégamment cartonnés avec illustrations. — AUSSI : — Un choix très étendu de Livres de Prières avec Reliures riches et ordinaires. — DE PLUS : — 50,000 feuilles Images assorties de toutes grandeurs et qualités. Le tout à des prix excessivement réduits. E. R. FABRE et Cie. N. B. — Les personnes qui n'auraient pas à venir à Montréal pour d'autres affaires, et qui auraient cependant besoin de quelques livres pour prix peuvent en faire l'achat par correspondance. Les livres sont envoyés par la poste, en spécifiant la somme qu'elles veulent et le nombre de volumes qu'elles désirent recevoir. Tous les volumes possibles seront mis à l'exécution de ces ordres, et de manière à satisfaire celles qui voudront bien les lui confier. E. R. FABRE et Cie., 3, Rue St. Vincent. 25 mai 1852.

LIVRES

LES soussigné a l'honneur d'informer ses particuliers et le public en général, qu'il vient de recevoir une partie de son importation d'Europe, comprenant une superbe collection de LIVRES de Prières, de Dévotion et d'Histoire, ainsi qu'un bon choix de livres avec couvertures enjolivées propres à être donnés en prix aux examens. — AUSSI : — Une très grande collection d'Images, Gravures, Lithographies, Modèles de Bossin, Paysages, Cartes Géographiques, y compris une Carte des Deux Canadas, Modèles d'Écriture, etc., etc., et avec une grande variété de Staquettes en porcelaine de la Ste. Vierge, St. Joseph, St. Pierre, St. Jean-Baptiste ; Bénitiers, etc., etc., le tout aux prix les plus réduits. J. BRE. ROLLAND. 1er. juin 1852.

SITUATION DEMANDEE.

UN Instituteur muni de bonnes recommandations et des diplômes exigés par la loi, serait prêt à accepter la direction d'une école dans ce district. Pour plus amples informations, s'adresser au bureau des Mélanges Religieux au N. M. Narcisse Boulié, à la Présentation. 1er juin 1852.

TAPISSERIES FRANÇAISES.

LES Soussignés viennent de recevoir et offrent en vente un nouvel et riche assortiment de TAPISSERIES FRANÇAISES S (20,000 rouleaux) Prix, de NEUF SOUS à 20s la pièce. E. R. FABRE et Cie., 3, Rue St. Vincent. 25 mai 1852.